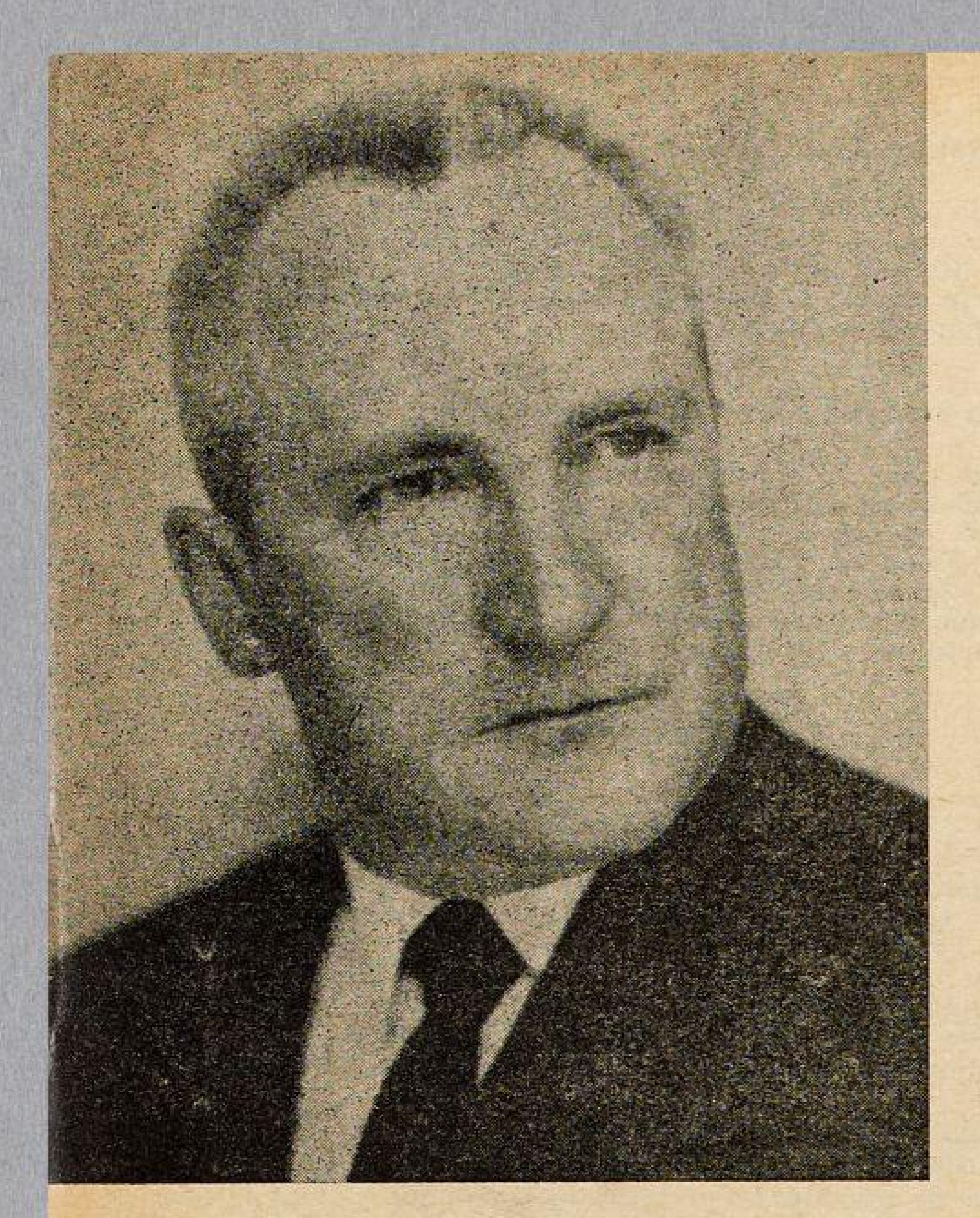


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Première Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

R.-A. GUESDON

vous présente son programme

d'Union Républicaine et de Rénovation Rurale

Jamais, depuis la Libération, l'avenir de la France et de la République n'aura été aussi angoissant. Les Parlementaires « sortants » — Assemblée Nationale, Union Française, etc. — pour ne pas avoir voulu assumer la responsabilité des réformes nécessaires ont amené le pays aux bords de l'abîme. On peut affirmer que si le Général de Gaulle n'avait pas accepté, sur les sollicitations même des responsables, de dénouer une crise à laquelle il était étranger, la Révolution aurait éclaté avec toutes ses conséquences de désordre et d'anarchie. Je demande aux Électrices et aux Électeurs de relire mes professions de foi antérieures; ils verront que j'avais envisagé cette crise de régime ainsi que les remèdes qui auraient pu l'éviter.l

Cette continuité dans les desseins et dans les solutions appropriées vous la retrouverez dans mon programme de cette année dont voici les principaux aspects :

RÉFORME ÉLECTORALE

Les Électrices et Électeurs de l'Orne se souviennent que j'ai toujours été partisan du retour au scrutin d'arrondissement.

C'est pourquoi je me félicite d'avoir à mener cette campagne électorale dans le cadre du scrutin uninominal non seulement parce que la dernière fois, nous avions été injustement victimes d'une loi électorale tenant beaucoup plus de la loterie que de la logique, mais également parce que le nouveau régime électoral permettra enfin aux Électrices et aux Électeurs de voter à la fois pour un homme qu'ils connaissent et auquel ils pourront réellement confier la défense de leurs légitimes intérêts, en même temps que pour un idéal politique.

Compte tenu de quelques modifications de détail à lui apporter, cette loi électorale a donc mon approbation.

RÉFORME DE LA CONSTITUTION

Pas plus sur la Réforme de la Constitution que sur un nouveau mode de scrutin, les « sortants » n'avaient pu arriver à se mettre d'accord.

Incontestablement, la nouvelle Constitution délimite plus nettement que l'ancienne les pouvoirs des Assemblées et de l'Exécutif ainsi que nos rapports avec les territoires d'Outre-Mer.

Étant donné l'énorme majorité qu'elle a obtenue lors du Referendum, mon devoir, si je suis élu, sera de tout mettre en œuvre pour faire de cette Constitution, d'œuvre théorique, un ensemble de possibilités nouvelles pour la Nation française et la « Communauté » à condition qu'autorité et démocratie soient harmonieusement mêlées.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Nous sommes déjà atteints par la récession internationale. Si nous ne voulons pas que le marasme actuel devienne véritablement une crise effroyable (certains de nos travailleurs Ornais ne connaissent plus les 40 heures mais en sont réduits à 32 heures de travail hebdomadaire) il nous faut choisir entre deux solutions:

— Ou bien une politique strictement financière, sans lendemains, féconds avec le seul souci comptable de boucler, grâce à des impôts nouveaux, un budget stérile.

— Ou bien nous lancer hardiment dans une politique d'expansion de plein emploi que rendent nécessaire non seulement les perspectives immédiates du chômage, mais aussi et surtout, le souci de préparer pour les futures générations (il y aura avant dix ans 1 million et demi de travailleurs supplémentaires en France) les sources d'énergie et les structures économiques dont elles auront besoin. A ce propos il y a un autre impératif, non moins angoissant; c'est l'entrée de la France, à partir du 1er janvier 1959, dans l'aventure du Marché Commun.

Je pense que le simple énoncé des données du problème vous amènera comme moi-même à préférer la deuxième solution :

— la lutte contre le chômage, la préparation de l'avenir dont la France a besoin.

RÉFORME FISCALE

En partant de ce principe : faire du système français, non pas le maître, mais le serviteur de notre économie nationale, je suis partisan :

— De supprimer dans toute la mesure du possible les multiples taxes qui paralysent la vie française en les remplaçant par quelques impôts très simples (voir l'exemple de la taxe unique sur la viande dont je suis un des auteurs).

— De substituer, à la notion rigide et anti-économique d'impôts de plus en plus lourds sur le revenu, une contribution basée sur la thésaurisation stérile, de façon à alléger réellement les charges fiscales du contribuable français qui travaille ou qui dépense;

— De la diminution substantielle des droits de succession en ligne directe et entre époux, en tenant compte des dévaluations successives.

SÉCURITÉ SOCIALE

Améliorer le fonctionnement de la Sécurité Sociale en réprimant les abus, en allégeant certains mécanismes, en permettant que la Sécurité Sociale soit ouverte à tous, et en assurant au maximum le remboursement des consultations et des interventions médicales et chirurgicales indispensables.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Maintien du principe mais étude de dispositions en vue d'en faire une institution véritablement sociale qui s'inspirerait, avant tout, de l'intérêt bien compris des enfants et de leur avenir.

VIEUX TRAVAILLEURS SALARIÉS

Un nouvel effort est à faire pour les vieux travailleurs et les économiquements faibles principales victimes de la situation actuelle,

dont le sort est d'autant plus immérité qu'ils ont été les artisans de la prospérité de notre pays.

Vote d'une nouvelle loi permettant plus justement le bénéfice de l'allocation vieillesse à ceux qui n'en bénéficient actuellement qu'en partie (ancienneté ou qualification discutées).

SINISTRES

Application intégrale et immédiate de la loi du 28 octobre 1946 dans toutes ses conséquences, surtout en ce qui concerne les indemnités mobilières, dont le paiement est sans cesse reculé par suite de prétextes d'autant plus inadmissibles que la lutte contre la récession menaçante nous commande de favoriser toutes les activités artisanales ou industrielles de ce pays.

CONSTRUCTION

Nous appuierons toutes les initiatives (Sociétés H. L. M., Coopératives, Municipalités, organisations interprofessionnelles ou syndicales, groupes privés, etc.), de façon à réaliser le plus rapidement possible les centaines de milliers de logements qu'exige l'accroissement de la population.

VICTIMES DE GUERRE

Faire passer définitivement dans la réalité le vœu des Anciens Combattants et victimes de guerre qui, depuis très longtemps, demandent le véritable rapport constant entre leurs pensions et un traitement type, et supprimer certaines différenciations inadmissibles.

AGRICULTURE

Alignement méthodique des prix agricoles sur les prix industriels.

Indexation de ces prix.

Politique systématique de plans de longue durée garantissant la rentabilité de l'exploitation agricole.

Développement du Crédit Agricole et de l'Enseignement Agricole.

Création de « Maisons du Paysan », où les agriculteurs trouveraient les conseils et la documentation dont ils ont besoin.

Mise en œuvre d'une politique d'équipement permettant d'améliorer l'habitat rural et les conditions de travail — plus particulièrement celles de la femme — d'appliquer les techniques modernes aux exploitations familiales; mener résolument une très large politique de chemins ruraux, d'électrification des écarts, d'adduction d'eau.

Quant aux débouchés :

En accord avec la profession, organisation et accroissement substantiel du marché français, par une politique moderne et féconde de salaires équitables dans le monde ouvrier, car elle seule permettra de vaincre la sous-consommation française actuelle et d'obtenir, grâce à un pouvoir d'achat normal, la stabilité et l'importance quotidienne d'échanges dignes d'un grand pays.

C'est d'ailleurs parce que cette question est essentielle que j'ai tenu à choisir comme suppléant éventuel un autenthique représentant de la jeunesse rurale.

BOUILLEURS DE CRU

Je ne peux mieux faire que de les inviter à relire mes circulaires de la dernière campagne électorale, les mesures que je préconisais étant toujours valables.

Retour au forfait pour permettre une meilleure distillation :

Création de coopératives de vente inter-cantonales, entrepôts privés bénéficiant de subventions économiques suffisamment importantes.

Réalisation d'un vaste complexe industriel, qui permettrait d'utiliser les alcools médiocres pour la fabrication du caoutchouc synthétique et de matières plastiques dont la France a de plus en plus besoin.

Au surplus je me permets de penser que mon attitude politique et professionnelle est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur cette question que j'ai largement développée au cours de mes réunions électorales.

ARTISANAT — COMMERCE — INDUSTRIE

Au lieu d'agir par la contrainte et de risquer de multiplier les ruines : faire bénéficier ces activités des avantages que procure un plan économique.

Dans cet ordre d'idées, faire du Crédit Commercial et Artisanal une réalité pour empêcher la disparition dangereuse des petites entreprises, au seul profit des grandes Sociétés et Magasins à succursales multiples.

Donc : création d'un fonds d'équipement des petites et moyennes entreprises et d'une banque nationale de l'artisanat.

Desserrer les contraintes qui pèsent sur la notion « d'artisanat ».

TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CHAMPS

Respect du principe de la Liberté Syndicale. Mise en place, sur le plan national, de conventions collectives intéressant tous les travailleurs. Recherche de toutes les mesures susceptibles de développer le plein emploi et de relancer notre économie. Création d'une assurance chômage véritable.

FONCTIONNAIRES (TRAITEMENTS ET RETRAITES)

Obligation pour les différentes administrations de respecter le principe de la priorité en faveur d'un fonctionnaire dont l'emploi est supprimé, chaque fois qu'un nouveau poste est vacant.

Nouvel examen de l'âge de retraite selon les exigences et les fatigues de chaque catégorie. Mise en œuvre dans certains secteurs d'une politique de rémunération tenant compte des notions de risques et de productivité.

ENSEIGNEMENT

Avec l'autorité qui s'attache à sa personne, le Général de Gaulle à l'article 2 d'une constitution acceptée à plus de 90 p. 100 dans ce Département a tenu à réaffirmer solennellement que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Dans ces conditions, et tenant compte de la grande misère de l'Université Française, le Président des anciens élèves du Collège de Domfront que je suis, ne peut que se réjouir d'apprendre que le Gouvernement prépare une grande loi réorganisant l'enseignement surtout si elle tient compte des impératifs suivants :

— Obligation de construire et d'aménager de nouveaux locaux scolaires;

— Prolongation de la durée de la scolarité;

— Formation et recrutement de nouveaux enseignants;

— Volonté de résoudre les problèmes urgents que posent l'orientation et la préformation professionnelle car **il est absolument nécessaire de donner une place prioritaire à une formation scientifique et technique envisagée en fonction à la fois des vocations individuelles et des besoins de l'économie nationale.**

Tout faire, en un mot, par le vote d'un budget à la mesure de nos besoins intellectuels, pour que, le plus rapidement possible, la FRANCE redevienne le pays du progrès, le pays de l'avenir.

JEUNESSE ET SPORTS

Considérer les sports, les colonies et les camps de vacances, comme un des aspects normaux de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

POLITIQUE INTERNATIONALE ET COMMUNAUTÉ

Poursuivre toutes les négociations de nature à faire de l'EUROPE aussi bien une réalité politique qu'économique, en s'attaquant surtout aux différences de niveau de vie ou de législation sociale : **les pays les plus évolués devant nécessairement amener à leur hauteur les nations moins généreuses ou les obliger à alimenter un fonds de péréquation indispensable.**

Nous sommes de ceux qui pensent que la France, malgré les obstacles, malgré les susceptibilités des uns et des autres, doit tout d'abord maintenir sans cesse les contacts entre les deux blocs qui se sont dangereusement créés à la suite de la dernière guerre.

En ce qui concerne l'Union Française et l'Algérie, tout doit être mis en œuvre pour maintenir notre influence, aussi bien culturelle qu'économique, sur nos territoires d'Outre-Mer, et plus spécialement en Afrique du Nord, car la dislocation de ces terres (à la fois débouchés et réservoirs) consacrerait la décadence de la France.

Nos efforts, notre générosité dans le passé, ont été tels qu'après tout il n'est pas utopique de tabler sur la gratitude des élites que nous avons nous-mêmes suscitées et développées dans les cinq parties du Monde.

De cette façon, seront rapidement anéanties toutes les propagandes mensongères qui donnent de la France une image inexacte.

R.-A. GUESDON

Avocat au Barreau de l'Orne
Maire de Lonlay-l'Abbaye
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre
Ancien Député de l'Orne

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Roger MORIN
Agriculteur-Éleveur
La Baroche-sous-Lucé

Imprimerie Alençonnaise, Alençon. Novembre 1958 - N° 83.069